

FICHE DE CONTROLE DES VSL (CATEGORIE D)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

DATE CONTRÔLE :	
ENTREPRISE :	
MARQUE DU VEHICULE :	
IMMATRICULATION :	
OBSERVATION :	CONFORME / NON CONFORME

Fixé par l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres.

DOCUMENTS NECESSAIRES AU CONTROLE DU VEHICULE

DOCUMENTS	OUI / NON
Demande écrite du transporteur	
Certificat d'immatriculation du véhicule	
Contrôle technique datant de moins d'un an (pour les véhicules mis en circulation depuis plus d'un an)	

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

CARACTERISTIQUES	OUI / NON
GENERALES	
Carrosserie extérieure blanche	
Catégorie internationale M1 limité à un poids total autorisé en charge de 3.5 tonnes fixé par le constructeur et/ou le carrossier	
Carrosserie répond aux classifications européennes et permet un accès aux sièges passager : AA : berline / AB : voiture à hayon arrière / AC : break (familiale) / AF : Véhicule à usage multiple	
Nécessaire de secourisme d'urgence rassemblé dans un contenant unique, portable, réservé à cet usage et protégeant des projections et de la poussière. Il doit être maintenu en état d'usage et de propreté.	
Tarifs affichés	
INSIGNE DISTINCTIF	
Insigne distinctif (croix bleue régulière à six branches, l'une étant dans le sens vertical dans un cercle théorique de 0,2m minimum et 0,25m maximum)	
Insigne distinctif apposé de manière inamovible sur le capot et les portes avant du véhicule ; il peut aussi figurer sur la partie arrière de la carrosserie	

IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE L'AGREMENT			
Nom commercial ou dénomination de la personne physique ou morale titulaire de l'agrément posé de manière visible (caractères de couleur bleue uniforme sur la carrosserie ou blanche sur les vitrages + HT de 0,15m)			
Possible d'inscrire en caractères à dominante bleue l'adresse de l'établissement du véhicule et le n° de téléphone			
AUTRES MENTIONS			
Autres mentions n'affectant pas (par la dimension ou le nombre) la dominante blanche de la carrosserie et la dominante bleue des mentions :			
<ul style="list-style-type: none"> - Appellations : 3 maximum, mentionnées au plus une fois chacune sur chaque face du véhicule - Inscriptions : caractères inférieurs à 0,15m - Emblèmes : dimension inférieure à l'insigne distinctif 			
EQUIPEMENT OBLIGATOIRE			
CARACTERISTIQUES	DIM.	QUANTITES	OUI / NON
Bande élastique type Velpeau	Largeur 5 cm	1	
Bande élastique type Velpeau	Largeur 10 cm	1	
Compresse de gaze stérile	7,5 x 7,5 cm	20	
Pansement stérile absorbant dit « américain »	Environ 20 x 40 cm	2	
Rouleau de ruban adhésif parapharmaceutique	Largeur : 2 cm	2	
Paire de gants de soins non stériles	Petit / Moyen / Grand	5 de chaque	
Paire de gants stériles usage unique	Moyen	2	
Solution antiseptique bactéricide non iodée, en conditionnement d'origine	5 ml	20	
Clamp de Barr stérile usage unique		1	
Couverture isotherme		1	
Solution hydro alcoolique pour lavage des mains, en conditionnement d'origine	100 à 200 ml	1	
Paire de ciseaux universels bouts mousse		1	
Canules oropharyngée	Petit / Moyen / Grand	1 de chaque	
Lampe électrique à pile		1	
Sucre en morceaux		5	
Sac poubelle	10 litres	10	
Masque de poche pour insufflation à usage unique		1	
Sac vomitif type vomix		5	
Masque de type chirurgical à usage unique		2	
Masque de type FFP2 à usage unique		2	

